

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
12/03/2021

Dossier complet le :  
12/03/2021

N° d'enregistrement :  
2021-10843

### 1. Intitulé du projet

Création d'une nouvelle voie sur l'emplacement réservé n°21 - Châteaubernard

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Grand Cognac communauté d'agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jérôme SOURISSEAU - Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 0 5 1 4 0 0 0 1 9

Forme juridique

7348 communauté agglomératio

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6*a)	Construction d'une voirie classée dans le domaine public de coopération intercommunale d'une longueur total d'environ 260 ml

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement consiste donc à réaliser une nouvelle voie de liaison entre la RD 731 (avenue de Barbezieux), la rue des Quillettes et la rue Jean Monnet dont l'emplacement est réservé au PLU sous le n°21.

## 4.2 Objectifs du projet

-Enjeux :

- « ouvrir » le quartier afin de multiplier les perméabilités en facilitant l'accès à la zone industrielle de la rue du Commerce et aux entreprises situées rue Jean Monnet,
- améliorer la situation actuelle et plus précisément la fluidité du trafic ainsi que la sécurité des usagers,
- limiter le trafic poids lourds dans les zones urbaines habitées,
- minimiser les acquisitions foncières nécessaires.

Objectifs :

- sécuriser l'accès à la RN141 et la traversée de la zone urbaine par les trafics de transit,
- aménager les carrefours en compatibilité avec les exigences et /ou avis notamment de la DIRA et du Département,
- réaliser un aménagement adapté et sécurisé,
- assurer l'intégration du carrefour à son environnement,
- concevoir des aménagements minimisant l'entretien courant.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront décomposés en vraisemblablement en deux phases dont l'ordre et le détail ne sont pas encore définis, dans l'objectif est de minimiser les perturbations du trafic routier et des nuisances de chantier : voies de liaisons, carrefours.

Il s'agit des travaux de terrassement, de destruction de 4 boxes de garage, de création de réseaux (électrique, éclairage public), de revêtements routiers, d'un bassin de rétention et d'espaces verts

La durée globale des travaux est évaluée à 5 mois, selon le phasage des travaux qui sera retenu.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voie sera ouverte à la circulation des véhicules lourds et légers.

La voie douce sera ouverte à la circulation des piétons et vélos.

Il s'agira d'un espace public entretenu par Grand Cognac.

La gestion de l'éclairage public sera confiée au syndicat départemental compétent, quant à la gestion des eaux pluviales elle sera assurée par Grand Cognac.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration "Loi sur l'eau" rubrique 2.1.5.0 article R214-1 du code de l'environnement s'il est mis en place un système d'infiltration ou bien "porté à connaissance" si le projet se raccorde au réseau existant (à définir)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Largeur totale de l'emprise publique	Environ 20 ml
Largeur de la bande de roulement	6.5 m
Longueur total de la voirie	260 ml

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

L'emplacement réservé n°21 est situé en zone UB du PLU de Châteaubernard dans le secteur Font douce :  
 emplacement situé entre l'avenue de Barbezieux (RD 731) et rue des Quillettes Jean Monnet.  
 La zone de la rue du Commerce est située en zone UZ.  
 Références cadastrales : BA 76, BA 186, BA 182, BA 181, BA 183, AZ 306, AZ 476, AZ 479, AZ 475, AZ 477, La parcelle AZ 478 n'est concernée que pour partie

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>****Long. - 0° 32' 70" 38 Lat. 45° 67' 81" 36**

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

**Long. - 0° 32' 80" 52 Lat. 45° 67' 80" 44**

Point d'arrivée :

**Long. - 0° 32' 51" 62 Lat. 45° 67' 88" 70**

Communes traversées :

Châteaubernard (16 100)

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non 

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone UB est partiellement concernée par le Plan d'Exposition au Bruit approuvé par arrêté inter préfectoral le 25 juin 2009 qui figure en annexe du PLU et limite la constructibilité des zones sur lesquelles il s'applique, au titre de l'article L. 147-5 du Code de l'Urbanisme.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Charente, approuvé le 20/10/2000 et en cours de révision.  Le projet ne se situe pas dans le périmètre du PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé au sein du périmètre de protection éloignée du captage d'eau potable du parc François 1er de Cognac.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux de construction : remblais calcaire, béton, enrobé Possibilité d'utilisation de matériaux issu du recyclage
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Châteaubernard est classée en zone 3 (risque modéré) en matière de réglementation sismique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation des véhicules entre deux quartiers reliés par la nouvelle voie. Diminution du trafic routier sur les autres voies ainsi délestées.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Circulation des véhicules sur la nouvelle voie Bruits issus du trafic routier de la RN 141, de l'avenue de Barbezieux et de la zone d'activité rue du Commerce

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase chantier
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Eclairage public de la voie avec programmation de plage horaire d'éclairage
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase chantier ; désamiantage des garages déchets gérés et triés par les entreprises. Procédure de suivi et de mesure des poussières selon dispositions réglementaires.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gestion des eaux pluviale avec raccordement sur le réseau existant et/ou sur un bassin d'infiltration à créer, selon études hydrauliques
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase chantier, déchets non dangereux gérés et triés par les entreprises. Déchets d'amiante suivi et gérés selon la réglementation en vigueur.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Urbanisme : réalisation de l'aménagement sur l'emplacement réservé prévu au PLU communal Aménagement d'une voie de circulation

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Plantations arborées et arbustives destinées à permettre l'intégration paysagère de l'aménagement.  
 Création et pose de murs anti-bruits pour limiter les nuisance sonores auprès des habitants riverains.  
 L'aménagement vise notamment à réduire les nuisances engendrée par le trafic routier dans le quartier habitat environnant.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementales ne semble pas nécessaires pour ce projet car :

- il correspond à un aménagement identifié par un emplacement réservé au PLU de la commune de Châteaubernard,
- il vise à améliorer les flux routiers entre secteur d'activités et d'habitat,
- l'aménagement se situe dans un secteur urbain dédié aux activité économiques, à proximité immédiate de routes nationale et départementale sans enjeux environnementaux majeurs.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Cognac

le,

- 5 MARS 2021

Signature



Le Président

Jérôme SOURISSEAU

# **Création d'une voirie sur l'emplacement réservé n°21 « Quillettes » à Châteaubernard**

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation  
éventuelle d'une évaluation environnementale**

## **ANNEXES**

*Mars 2021*



# Création d'une nouvelle voie sur emplacement réservé à Châteaubernard

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

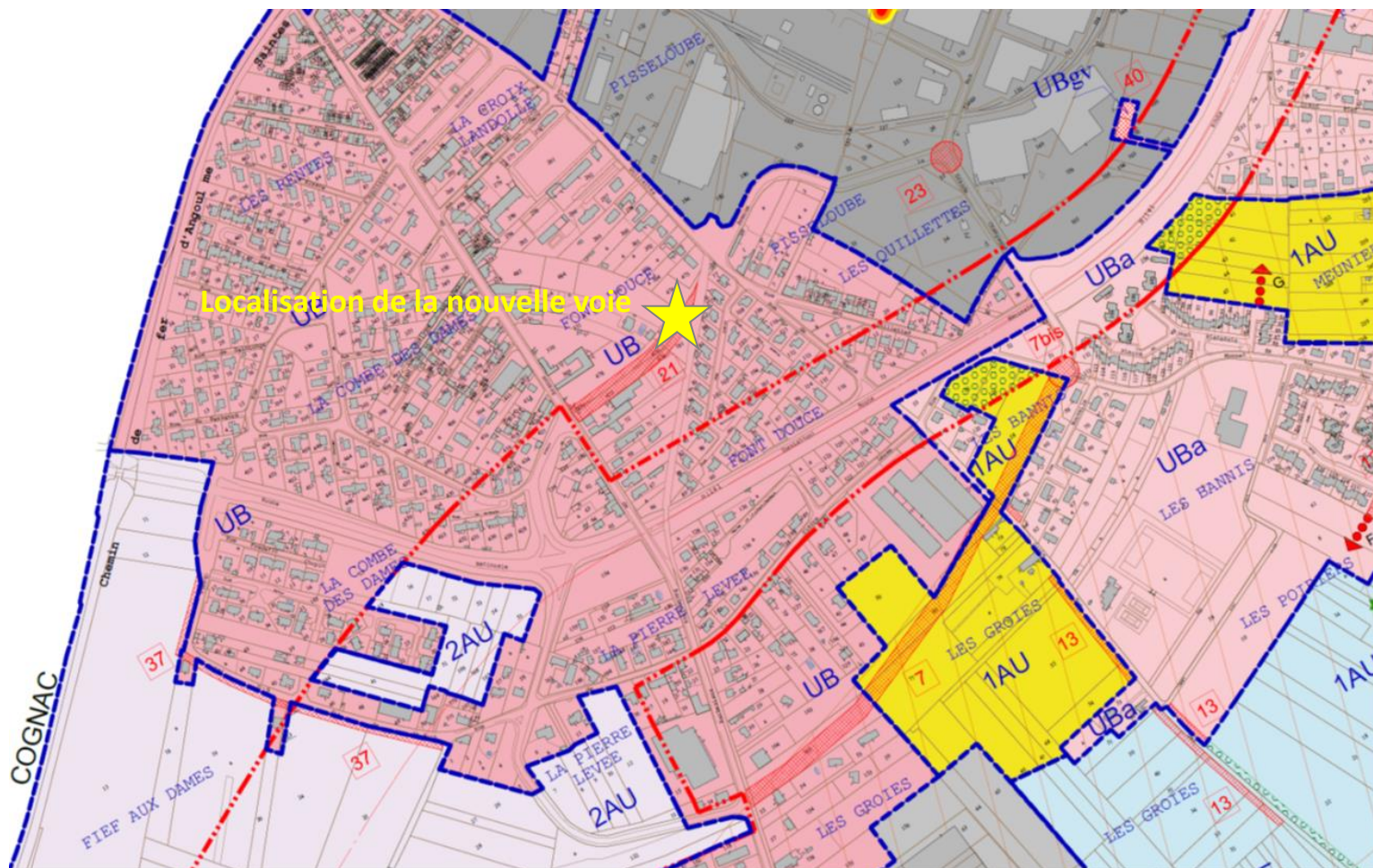
## ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION GENERAL





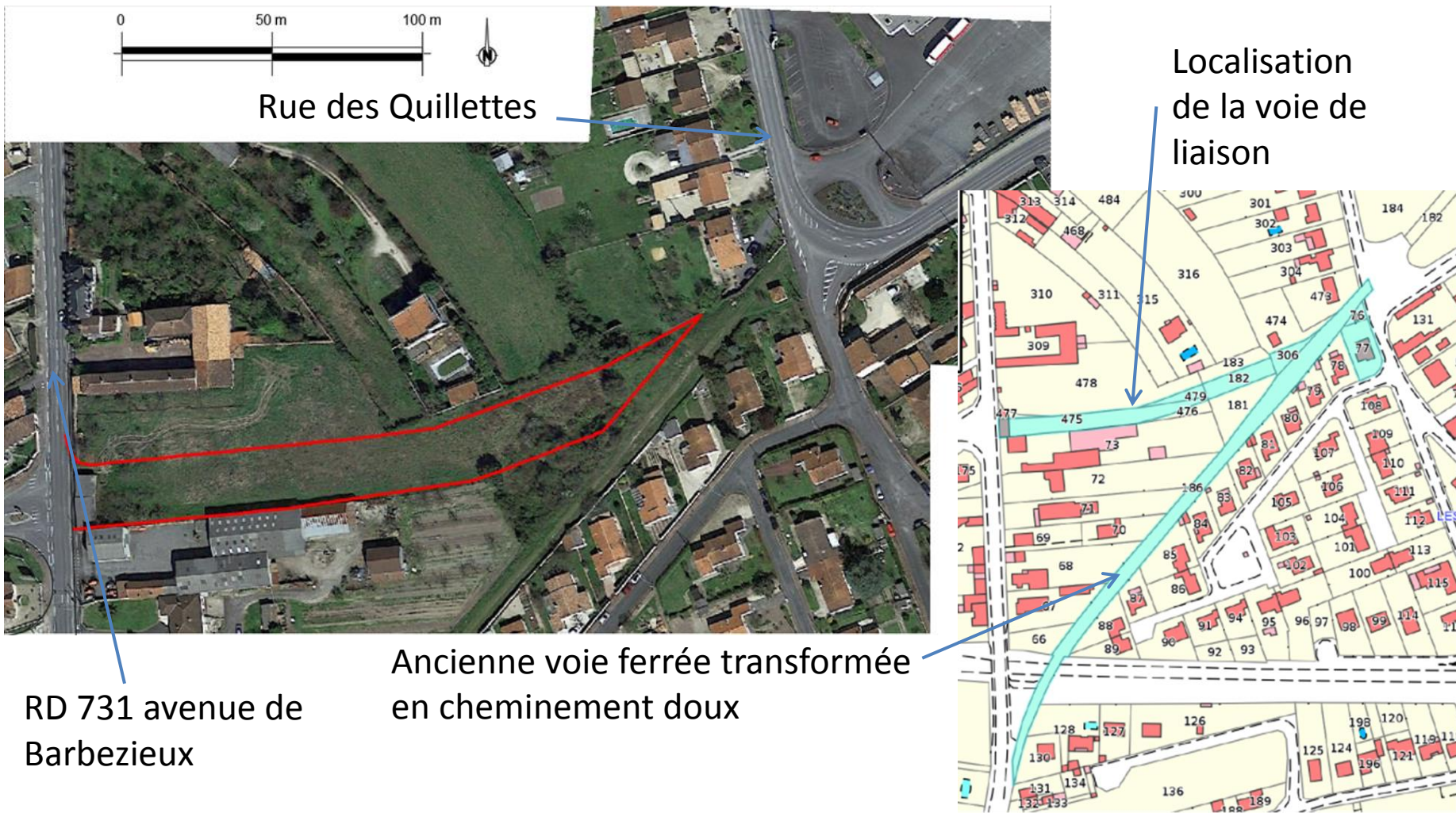
# Création d'une nouvelle voie sur emplacement réservé à Châteaubernard

## ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION - Extrait du plan de zonage du PLU de CHATEAUBERNARD



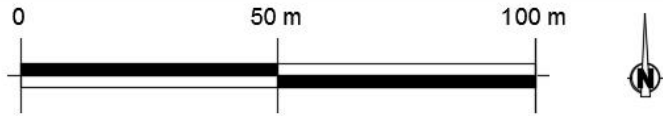


## ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION – Localisation projet

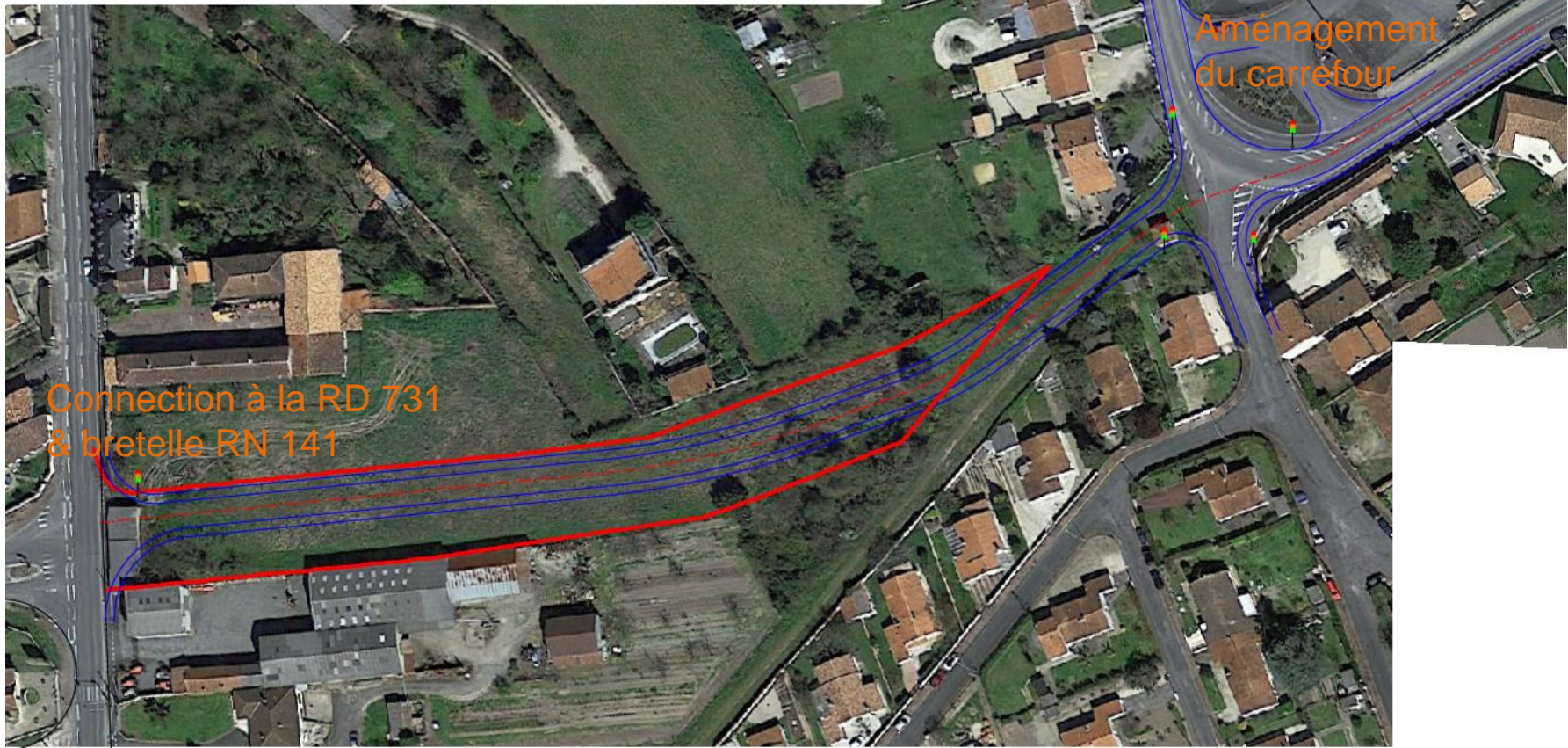




# Esquisse d'aménagement



En bleu : tracé de la nouvelle voie de liaison

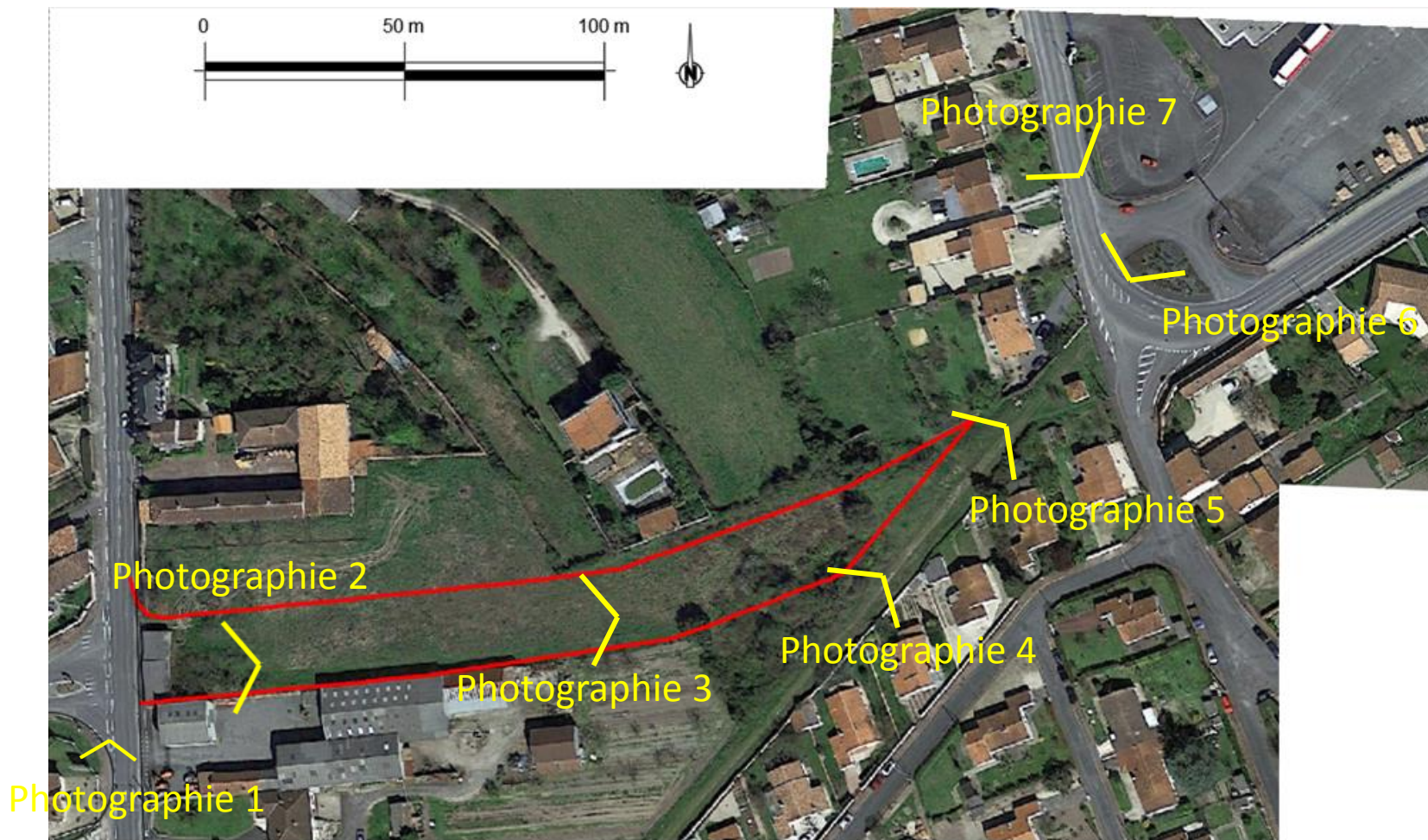


Connection à la RD 731  
& bretelle RN 141

Aménagement  
du carrefour



## ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION



# ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

7

## Environnement proche



Photographie n°1 : vue depuis la RD avenue de Barbezieux direction Cognac, carrefour avec la bretelle de la RN 141. Date 02/03/2021



# ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

## Emprise du projet



Photographie n°2 : vue direction Est. Parcelles AZ 475, 476 et 479.

Date 02/03/2021

# ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Emprise du projet



Photographie n°3 : vue direction Est parcelles BA 182 et181.  
Date 02/03/2021



## Emprise du projet



Photographie n°4 : vue direction Est, Parcelle 306 et raccordement sur le cheminement doux.  
Date 02/03/2021

# ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

## Environnement proche



Photographie n°5 : vue de l'emprise de la future voie. Direction Est Cheminement doux et poste de transformation Parcelle BA 76.

Date 02/03/2021



# ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

## Environnement proche



Photographie n°6 : vue de l'emprise de la future voie. Direction Ouest Cheminement doux et poste de transformation Parcelle BA 76.

Date 02/03/2021

## Environnement proche



Photographie n°7 : vue de l'emprise de la future voie. Direction Sud, entrée de l'entreprise THIOULET section AY rues Jean Monnet et des Quillettes.

Date 05/08/2020



# Création d'une nouvelle voie sur emplacement réservé à Châteaubernard Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## ANNEXE 4 – PLAN DU PROJET

Aménagement du  
carrefour

Aménagement du  
carrefour



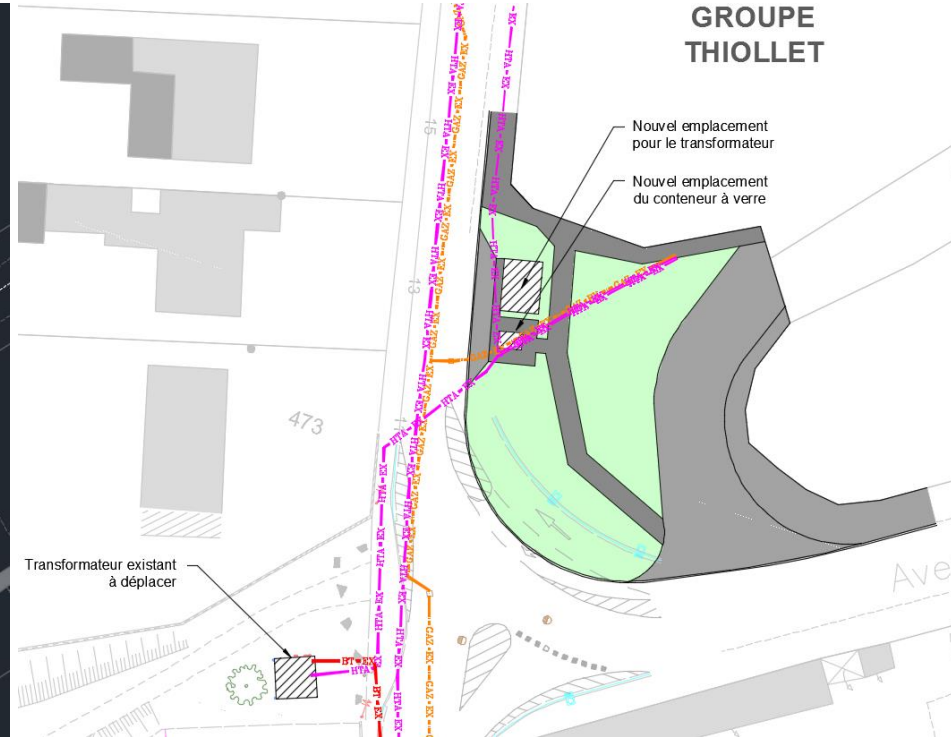
Gestion des EP

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## ANNEXE 4 – PLAN AMENAGEMENT CARREFOUR



Raccordement à travailler Piétons sur trottoir  
Cycles sur la voie



Déplacement du poste de transformation existant



# Création d'une nouvelle voie sur emplacement réservé à Châteaubernard

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## ANNEXE 4 – PLAN DES ABORDS DU PROJET

